



Divorce au sujet des enfants et des biens immobiliers

Par lili2213, le 06/04/2010 à 22:19

Bonjour,

Suite à des problèmes de couple je souhaite demander le divorce mais je voudrais savoir qu'elle sont les risques pour mes enfants sachants que je suis mariée à un français d'origine tunisienne. Je ne crains pas qu'il les emmène définitivement la bas mais ses parents vivant dans son pays d'origine il voudra les emmener tous les ans en vacances la bas et je trouve qu'ils sont encore petits (4 ans, 3 ans, et 6 mois) pour partir si loin de moi et si longtemps (trois semaines minimum) en plus le voyage se fait toujours par ferry ce qui m'inquiète encore plus, et t'il réellement en droit de les emmener la bas si oui y a t'il des conditions?

mon autre question est au sujet de la maison que nous avons achetée ensemble, suite au décès de mes parents j'ai racheté les parts de mes frères et sœurs en faisant un crédit immobilier à nos deux noms, nous sommes mariés sans contrat de mariage, je ne travaille pas mais je compte reprendre une activité professionnelle à cause de ce divorce je voudrais savoir si je vais devoir vendre la maison si mon mari peut m'obliger de vendre si il peut exiger de garder la maison et me faire sortir de cette maison?

merci d'avance